



## Présence du HCR en 2012

<b>Nombre de bureaux</b>	3
<b>Effectifs totaux</b>	88
Internationaux	12
Nationaux	53
VNU	19
Autres	4

## | Aperçu |

### Faits marquants

- Nahibly, le plus grand camp de déplacés internes du pays a été attaqué le 20 juillet 2012, forçant près de 5 000 personnes à s'enfuir. Après l'attaque de Nahibly, tous les camps hébergeant des déplacés internes en Côte d'Ivoire ont été fermés.
- Fin 2012, le nombre de déplacés internes qui vivaient avec des familles d'accueil et parmi les communautés locales était estimé à 40 000.
- Plus de 17 500 réfugiés libériens en Côte d'Ivoire ont regagné leur pays de leur plein gré en 2012.
- D'octobre 2011 à décembre 2012, plus de 7 400 Ivoiriens ont été rapatriés volontairement depuis leur pays d'asile avec l'aide de convois organisés par le HCR.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principaux groupes de personnes relevant de la compétence du HCR en Côte d'Ivoire étaient les Ivoiriens déplacés à l'intérieur de leur pays ainsi que quelques 700 000 apatrides.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Ministère des Affaires étrangères, Ministère chargé des Droits de l'Homme et des Libertés publiques

#### ONG :

*African Women's Welfare Committee*, Afrique Secours et Assistance, Association de soutien à l'autopromotion sanitaire urbaine, CARITAS Côte d'Ivoire, Vivre, Informer, Fraterniser

#### Autres :

Programme des VNU

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Commission nationale d'éligibilité, Ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité, Ministère chargé des ex-combattants et des victimes de guerre, Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides

#### ONG :

Conseil norvégien pour les réfugiés

#### Autres :

FAO, OIM, ONU-Femmes, PAM, PNUD,

Type de population	Origine	Total	Nb pers. Assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Libéria	3 400	3 400	50	47
	Pays divers	600	600	43	35
Demandeurs d'asile	Libéria	280	280	48	41
	Pays divers	250	250	30	11
Déplacés internes	Côte d'Ivoire	45 000	45 000	48	50
Apatrides	Descendants d'immigrants <sup>1</sup>	400 000	60 000	-	-
	Enfants abandonnés à la naissance <sup>2</sup>	300 000	-	-	-
Déplacés de retour y compris assimilés déplacés de retour	Côte d'Ivoire	96 000	11 300	48	50
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Pays divers	330	330	61	73
Réfugiés rapatriés	Libéria	72 000	7 100	-	-
	Pays divers	900	800	-	-
<b>Total</b>		<b>918 760</b>	<b>129 060</b>		

<sup>1</sup>Le nombre de 400 000 descendants d'immigrants correspond à l'estimation du Gouvernement des individus dont les parents ou eux-mêmes ont immigré en Côte d'Ivoire avant ou juste après l'indépendance et qui n'ont pas établi leur nationalité au moment de l'indépendance ou avant que la loi sur la nationalité ne change en 1972.

<sup>2</sup>Le nombre de 300 000 enfants abandonnés à la naissance correspond à l'estimation du Gouvernement des individus nés de parents inconnus qui ont été abandonnés dans leur enfance et qui ne sont pas considérés comme ressortissants au titre du droit ivoirien.

## | Rapport sur les résultats de 2012 |

### Réalisations et impact

#### Environnement de protection favorable

- Des activités de surveillance de la protection ont été entreprises tout au long de 2012 dans les provinces du sud-ouest, de l'ouest et du sud de la Côte d'Ivoire. Des surveillants de la protection ont recueilli régulièrement des informations sur la situation de sécurité et les conditions de vie des populations déplacées et les ont partagées avec les membres des modules et d'autres parties prenantes.
- Le HCR a fait campagne pour la signature de 8 000 décrets de naturalisation. Fin 2012, plus de 7 000 décrets avaient été signés, au bénéfice de plus de 28 000 personnes.
- Des officiers judiciaires nationaux ont suivi une formation sur l'évaluation des demandes d'exemption à la clause de cessation pour les Libériens en Côte d'Ivoire.

#### Processus de protection et documents adéquats

- Au cours de l'année, le HCR a mené une opération de vérification concernant 24 000 réfugiés.
- Plus de 7 800 certificats de naissance ont été délivrés à des enfants qui ne les avaient pas reçus à la naissance.

#### Besoins de base et services essentiels

- Le HCR a construit ou remis en état plus de 1 600 abris dans les zones de retour. Dans certains cas, le HCR et ses partenaires ont distribué des lots de matériaux de construction aux rapatriés, afin qu'ils achèvent eux-mêmes les réparations.

#### Solutions durables

- Plus de 17 500 Libériens ont été rapatriés en 2012.
- Quelque 15 000 réfugiés ivoiriens sont rentrés dans leur pays.
- Le HCR a examiné les demandes d'exemption à la clause de cessation avec le soutien de la Commission nationale d'éligibilité, interrogeant près de 1 800 candidats en 2012. Environ 1 600 Libériens ont choisi de s'installer sur place.
- Le HCR a fermé tous les sites de déplacés internes. Il a facilité le retour de milliers de leurs anciens occupants en leur distribuant un soutien matériel et en organisant des moyens de transport. Il a également négocié avec les communautés hôtes et a mené des activités de cohésion sociale et de suivi. Plus de 90 pour cent des résidents du camp de Nahibly ont bénéficié d'une assistance pour rentrer chez eux après sa fermeture.
- Quelque 55 000 personnes risquant l'apatridie ont été aidées en 2012 moyennant un projet conjoint avec le HCR, plusieurs ministères, l'UNICEF et le FNUAP.

#### Appui à la logistique et aux opérations

- En 2012, plus de 50 convois ont été organisés pour le rapatriement d'environ 17 500 Libériens.
- Quelque 7 500 réfugiés ivoiriens sont rentrés en Côte d'Ivoire dans des convois organisés depuis des pays d'asile voisins, alors que 7 500 autres ont été transportés depuis la frontière jusqu'à leur village de retour.

## Évaluation des résultats

Le HCR a mis en œuvre des solutions globales pour les réfugiés libériens, qui avaient demandé l'asile en Côte d'Ivoire au début des années 90. Au début de 2012, près de 24 000 Libériens vivaient dans le pays. La majoration de l'allocation en espèces pour le rapatriement en 2012 a stimulé le rapatriement, avec plus de 72 pour cent des Libériens enregistrés qui sont revenus chez eux pendant l'année.

Vers la fin de l'année, près de 15 000 réfugiés ivoiriens, soit le nombre prévu, avaient été transportés chez eux dans la sécurité et la dignité et ils se réinstallaient dans leur communauté d'origine. Néanmoins, l'insécurité, en particulier à l'ouest du pays, pendant le deuxième semestre de l'année, a presque paralysé ce qui avait été pendant la première moitié de l'année un flux régulier de rapatriement.

Il sera nécessaire de redoubler d'efforts pour aider les survivants de la violence sexuelle et sexiste en leur offrant des possibilités d'activités rémunératrices et un soutien psychosocial ainsi que des programmes de conseil et de sensibilisation.

Le partenariat du HCR avec les ministères de la Justice, et des Droits de l'homme et des Libertés publiques ainsi qu'avec le Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides a permis de délivrer des certificats de naissance à plus de 7 800 enfants risquant l'apatridie. Cette mesure facilitera l'acquisition d'une nationalité pour ces enfants et leur inscription à l'école. Outre ce succès, la nationalité de près de 3 700 personnes a été confirmée en 2012.

L'attaque contre Nahibly a révélé combien les tensions intercommunautaires pouvaient exposer les personnes relevant de la compétence du HCR à de nouveaux dangers. C'est pourquoi, en 2013, une priorité accrue sera accordée à la mise en œuvre de projets destinés à promouvoir la coexistence pacifique.

## Contraintes

Pendant les six premiers mois de 2012, le HCR a travaillé depuis trois plateformes en Côte d'Ivoire : le bureau national

## Collaboration avec les partenaires

En 2012, le HCR a assumé le rôle de chef de file des modules de la protection ainsi que des abris et articles non alimentaires et a dirigé conjointement le module de la coordination des camps et de la gestion des camps avec l'OIM. En juillet, quand Nahibly a été brutalement incendié, le module de la coordination des camps et de la gestion des camps a coordonné le retour et la réinstallation des 5 000 résidents de ce camp.

À Abidjan, le HCR a collaboré directement avec le ministère chargé des Ex-combattants et des Victimes de Guerre sur un projet dans le cadre duquel le HCR a fourni les transports et une petite allocation logement aux personnes désireuses de quitter les sites des déplacés internes, alors que le ministère appliquait des projets de création de revenus dans les zones de retour.

Le HCR, l'UNICEF et le FNUAP se sont joints à plusieurs ministères pour lancer un projet destiné à améliorer le système d'état civil, à renforcer l'enregistrement des naissances et à résoudre les cas d'apatridie potentiels.

Le HCR a collaboré avec les membres de l'Équipe de pays des Nations Unies sur un projet conjoint qui a ciblé les zones de retour et a répondu aux besoins des réfugiés rapatriés et des déplacés internes. Ce projet sera prioritaire dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2013-2015 et le cadre conceptuel du Secrétaire général sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés.

d'Abidjan, une sous-délégation à Man et un bureau extérieur à Tabou. Pendant le troisième trimestre de l'année, pour des raisons opérationnelles et de sécurité, le HCR a transféré la sous-délégation de Man à Guiglo. Cette réinstallation essentielle a exigé des efforts logistiques importants et il a fallu du temps pour que le bureau se réorganise.

À Abidjan et dans les bureaux extérieurs, le HCR a rencontré de graves difficultés logistiques, en raison d'un manque de véhicules, de technologies de l'information et d'équipement de communication, ce qui a sapé l'efficacité de la mise en œuvre des opérations.

De fortes précipitations pendant la saison des pluies, avec des inondations qui ont endommagé des ponts et des routes, et l'insécurité dans les zones frontalières ont entravé l'accès du HCR aux personnes relevant de sa compétence et contrarié le rapatriement des réfugiés libériens ainsi que le retour des Ivoiriens.

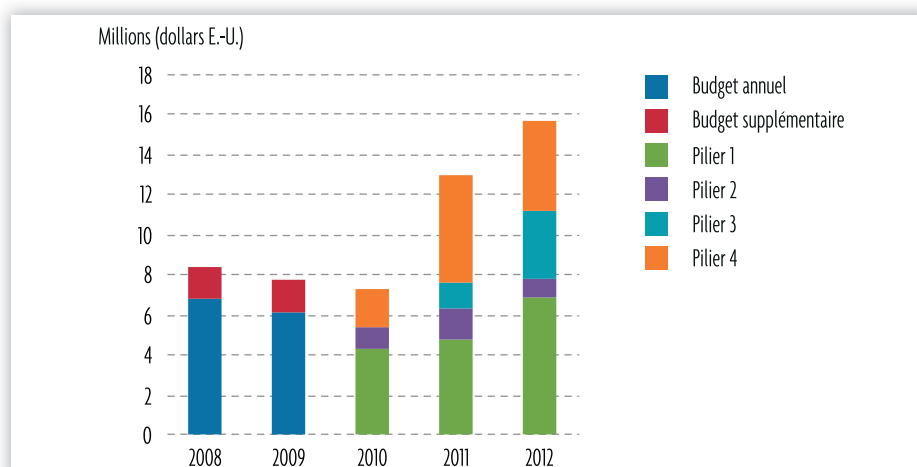
## Besoins non satisfaits

- Près de 85 000 réfugiés ivoiriens vivent encore dans 13 pays de la sous-région.
- Les demandeurs d'asile risquent d'être refoulés ou de faire l'objet de décisions arbitraires concernant leur statut, du fait de l'absence d'une loi sur l'asile et de procédures de détermination normalisées du statut de réfugié.
- L'enregistrement à l'état civil et les documents d'identité demeurent des besoins importants pour les milliers d'enfants qui ne sont toujours pas enregistrés.
- Dans les zones rurales, beaucoup d'enfants rapatriés n'ont pu aller à l'école car leurs parents n'avaient pas les moyens de verser les frais de scolarité.
- Le module des abris a identifié près de 3 400 logements qui doivent être réparés dans les villages de retour.

## | Informations financières |

Après la crise ayant suivi les élections de 2010, qui a provoqué des déplacements majeurs, et compte tenu du rapatriement des Libériens dans le cadre de la stratégie de solutions globales, en termes absolus, les besoins ont été bien plus élevés en 2012 que les années précédentes. Les besoins financiers de l'opération du HCR en Côte d'Ivoire se sont élevés à près de 31 millions de dollars E.-U. et le niveau de financement a permis à l'opération de dépenser 15,7 millions de dollars E.-U. Néanmoins, les restrictions budgétaires ont touché les programmes de financement de la réintégration des réfugiés et des déplacés internes ivoiriens et l'intégration locale des Libériens. Le soutien institutionnel et les programmes de sensibilisation en matière de soins de santé et de VIH et sida ont souffert du déficit de financement pendant le deuxième trimestre de 2012, ce qui a obligé à réserver l'assistance aux cas les plus vulnérables.

### Dépenses en Côte d'Ivoire | 2008-2012



### Budget, revenus et dépenses en Côte d'Ivoire | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>9 595 590</b>	<b>3 748 462</b>	<b>4 997 425</b>	<b>13 005 333</b>	<b>31 346 810</b>
Revenus issus des contributions <sup>4</sup>	7 247 763	494 120	1 516 308	4 997 144	<b>14 255 335</b>
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	( 388 345)	433 163	1 878 211	( 253 393)	<b>1 669 637</b>
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>6 859 418</b>	<b>927 283</b>	<b>3 394 519</b>	<b>4 743 751</b>	<b>15 924 972</b>

#### VENTILATION DES DÉPENSES

##### Environnement de protection favorable

Instruments régionaux et internationaux	234 146	63 154	0	107 485	<b>404 784</b>
Droit et politique générale	0	56 178	0	0	<b>56 178</b>
Institutions administratives et pratiques	31 516	44 761	0	0	<b>76 277</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	75 418	0	0	42 199	<b>117 617</b>
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	0	42 199	<b>42 199</b>
<b>Sous-total</b>	<b>341 080</b>	<b>164 092</b>	<b>0</b>	<b>191 883</b>	<b>697 054</b>

##### Processus de protection et documents adéquats

Identification des cas d'apatridie	0	104 178	0	0	<b>104 178</b>
Enregistrement et établissement de profils	283 640	0	0	0	<b>283 640</b>
Documents individuels	121 851	84 266	0	0	<b>206 117</b>
Enregistrement et documents d'état civil	149 816	79 742	0	0	<b>229 558</b>
<b>Sous-total</b>	<b>555 307</b>	<b>268 187</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>823 494</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>					
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	0	42 199	<b>42 199</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	209 115	0	0	181 079	<b>390 193</b>
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	0	28 089	0	0	<b>28 089</b>
Protection des enfants	61 877	0	0	0	<b>61 877</b>
<b>Sous-total</b>	<b>270 991</b>	<b>28 089</b>	<b>0</b>	<b>223 278</b>	<b>522 358</b>
<i>Besoins de base et services essentiels</i>					
Santé	353 166	0	58 273	0	<b>411 439</b>
Santé procréative et services liés au HIV	165 831	0	0	204 669	<b>370 500</b>
Eau	0	0	0	42 199	<b>42 199</b>
Abris et infrastructure	0	0	1 119 970	185 111	<b>1 305 080</b>
Articles ménagers de base	37 709	0	0	42 199	<b>79 908</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	161 892	0	0	0	<b>161 892</b>
Éducation	271 232	0	116 290	0	<b>387 522</b>
<b>Sous-total</b>	<b>989 830</b>	<b>0</b>	<b>1 294 532</b>	<b>474 178</b>	<b>2 758 540</b>
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>					
Mobilisation communautaire	0	0	57 581	162 807	<b>220 388</b>
Coexistence avec les communautés locales	99 978	0	57 581	657 246	<b>814 804</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	287 950	0	115 161	0	<b>403 111</b>
<b>Sous-total</b>	<b>387 928</b>	<b>0</b>	<b>230 323</b>	<b>820 053</b>	<b>1 438 304</b>
<i>Solutions durables</i>					
Stratégie de solutions globales	0	0	57 628	0	<b>57 628</b>
Retour volontaire	2 652 119	0	0	1 187 665	<b>3 839 784</b>
Réintégration	11 658	0	257 350	42 199	<b>311 208</b>
Intégration	145 088	0	0	87 811	<b>232 899</b>
Réduction des cas d'apatridie	0	121 131	0	0	<b>121 131</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 808 866</b>	<b>121 131</b>	<b>314 978</b>	<b>1 317 675</b>	<b>4 562 650</b>
<i>Direction, coordination et partenariats</i>					
Coordination et partenariats	23 316	28 669	0	173 358	<b>225 344</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	98 734	28 495	0	132 037	<b>259 265</b>
<b>Sous-total</b>	<b>122 050</b>	<b>57 164</b>	<b>0</b>	<b>305 395</b>	<b>484 609</b>
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	417 239	34 464	492 328	751 125	<b>1 695 157</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	173 368	106 182	0	339 674	<b>619 223</b>
<b>Sous-total</b>	<b>590 606</b>	<b>140 646</b>	<b>492 328</b>	<b>1 090 799</b>	<b>2 314 380</b>
Versements aux partenaires d'exécution	790 983	147 974	1 062 358	74 690	<b>2 076 005</b>
<b>Total</b>	<b>6 857 640</b>	<b>927 283</b>	<b>3 394 519</b>	<b>4 497 950</b>	<b>15 677 392</b>

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.